

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 MARS 2016**

EXTRAITS DES DELIBERATIONS

Date de la convocation : 10 mars 2016

Secrétaire de séance : Martine GROSPELLIER

Etaient présents : Jacques BONNARDEL, Cristel FRANCESCHI, Olivier BACQUART, Martine GROSPELLIER, Eric DUCHENNE, Robert BOURCIER, Magali GARNIER, Christian ANDRES, Francis PIN, Philippe DI MARCO

Etait absent : Emmanuel MIEGGE (pouvoir à Robert BOURCIER)

Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 février 2016 : à l'unanimité

DELIBERATIONS

1. Demande de subvention pour le financement de la signalétique d'accueil et de points de départ des sentiers inscrits au PDIPR

Dans la continuité de l'inscription de ses itinéraires de Grande Randonnée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées dont les objectifs sont de favoriser une meilleure organisation des activités de randonnées, de mettre en valeur les itinéraires les plus remarquables et de mettre en conformité la signalétique directionnelle sur ses sentiers, la Commune décide de mettre en place une signalétique d'accueil de la randonnée. Trois panneaux d'accueil et trois panneaux de points de départ seront placés sur des points stratégiques de randonnées.

Le montant total d'acquisition de panneaux et de pose s'élève à 9 000.00 € HT pour lequel le Département et la Région peuvent apporter une subvention totale de 80 %.

Vote : 11 voix pour

2. Approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) de la Commune pour les établissements recevant du public (ERP)

L'Ad'AP a été élaboré par le bureau d'études Veritas associé au bureau d'études Batimetco dans le cadre d'un groupement de commandes passé entre la Communauté de Communes du Queyras et ses communes membres.

11 ERP sont concernés pour un montant total de 262 000 € HT. Mais seuls 5 ERP seront réellement réalisés pour un montant de 93 000.00 € HT (mairie, office du tourisme, agence postale intercommunale, école, presbytère). Des dérogations ont été demandées pour les 6 autres ERP pour Conservation du Patrimoine architectural (chapelle d'hiver, Pompe à incendie et église d'Abriès), pour disproportion manifeste entre le coût des améliorations à apporter et leurs conséquences sur la viabilité de l'établissement (église du Roux et Maison du Costume), et pour Impossibilité technique avérée (école maternelle).

Vote : 11 voix pour

3. Fixation du tarif d'emplacement pour les cirques

Prix d'emplacement forfaitaire par installation de 70.00 € dans la limite de deux jours consécutifs.

Vote : 11 voix pour

4. Motion pour le maintien du service du Trésor Public dans le Queyras

A compter du 1^{er} janvier 2017, la Trésorerie de Château-Ville-Vieille doit être regroupée avec celle de Guillestre car il n'y a plus que deux agents en poste après le départ à la retraite du 3^e agent au 1^{er} juillet 2016 et qui n'est pas remplacé.

Ce regroupement contribue encore un peu plus à la désertification administrative du Queyras et entraîne des conséquences importantes pour la population et les collectivités locales.

Pour le paiement de ses impôts et autres titres de recettes, la population sera obligée d'aller à Guillestre si elle ne peut pas payer par internet. Les collectivités locales vont rencontrer de nouvelles contraintes car les régisseurs des marchés, des bibliothèques, des campings, etc, seront obligés d'aller à Guillestre porter le produit des recettes avec tous les risques que la route comporte et une perte de temps non négligeable.

L'ensemble des élus du Queyras se mobilisent pour maintenir dans toutes ses fonctions la Trésorerie de Château-Ville-Vieille.

Vote : 11 voix pour

Questions diverses

* Accueil des migrants : à la suite d'une nouvelle rencontre avec le Collectif des Migrants, le Maire propose aux élus de mettre à disposition les deux appartements restants du HLM du Roux puisque l'Office des HLM soutient cette démarche. Le Collectif des Migrants s'est engagé à soutenir sur le long terme la famille qui pourra être accueillie.

Le Conseil municipal d'Abriès est majoritairement favorable à cette proposition.

Pour affichage
Le Maire